

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
DATE D'ÉMISSION : 16/10/2023 - 12:09

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Section 1 : Référence de l'avis initial

Avis relatif à : Travaux de renouvellement des systèmes d'alarme incendie dans différentes écoles de la Ville de Sens

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Sens

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21890387000010

Ville : Sens

Code Postal : 89100

Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de renouvellement des systèmes d'alarme incendie dans différentes écoles de la Ville de Sens

Code CPV principal

Descripteur principal : 45312100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché concerne les travaux de renouvellement de l'ensemble des équipements nécessaires à l'installation de systèmes d'alarme incendie dans différentes écoles de la Ville de Sens afin de garantir la sécurité maximale des lieux et de leurs occupants.

Le marché est divisé en deux lots.

Critères d'évaluation des projets : Se reporter au règlement de consultation

Mots descripteurs : Sécurité incendie ,

Section 4 : Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot n 1 a été attribué à SSITEK - 1bis chemin de Halage - 89000 AUXERRE pour un montant de 44 063,67 euros HT soit 52 876,40 euros TTC.

Le lot n 2 a été déclaré sans suite. Dans le cadre des modalités prévues par l'article R.2113-1 du Code de la Commande Publique, les articles 1.8 et 7 du règlement de la consultation prévoyaient que l'acheteur ne pouvait attribuer les deux lots du marché au même soumissionnaire. Deux offres ont été adressées dans le cadre du lot n 2 de la consultation. L'une d'elles était irrégulière. Les deux soumissionnaires avaient également adressé une offre pour le lot n 1.

Introduction des recours :

Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue d'Assas BP 61616, 21016 Dijon

Téléphone : 03 80 73 91 00

Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon

DIRECCTE à l'attention du CCIRA de Lyon

1 boulevard Vivier Merle, 69443 Lyon Cedex 03

Téléphone : 04 26 99 28 33

Courriel : [ara.ccira@direccte.gouv](mailto:ara.ccira@direccte.gouv.fr)

Date d'envoi du présent avis : 16/10/2023

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **4011194**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Direction des Finances 100 rue de la République BP809
89108 - Sens cedex

Adresse d'expédition :

-